

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

***Tableau de bord de l'éducation préscolaire
Année scolaire 2022/2023***

Novembre 2023

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	1
MOYENS FINANCIERS	3
PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES	5
Nombre de structures.....	6
Nombre de salles d'activités	8
Nombre de salles d'activités	9
Caractéristiques des salles d'activités et des structures	10
Effectif des auditeurs.....	12
Effectif du personnel d'encadrement.....	14
Effectif du personnel d'encadrement.....	15
PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION	16
Taux brut de préscolarisation	17
PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE	19
Ratio auditeurs/salle d'activités	20
Ratio auditeurs/encadreur	22
Ratio manuels/auditeur	24
Ratio auditeurs/jeu	26

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), à travers la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS), publie chaque année le tableau de bord de l'éducation préscolaire.

Le tableau de bord constitue une base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS 2021-2025). Aussi servira-t-il à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que l'Education Pour Tous / Procédure Accélérée (EPT/PA), la Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique (CESA-2016/2025) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'horizon 2030.

Le présent tableau de bord de l'éducation préscolaire fait une analyse des principales données statistiques de l'année scolaire 2022/2023. Il montre une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'éducation préscolaire et son évolution sur ces dernières années. Les données présentées et analysées dans ce document proviennent essentiellement des annuaires statistiques de l'éducation préscolaire. Ce sont les indicateurs d'accès, de participation et de qualité sur la période 2018/2019 à 2022/2023. L'analyse met en évidence les disparités selon le sexe, la région, le statut et le milieu de résidence. Ainsi, une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre le document plus attractif et faciliter sa compréhension.

Dans le souci de diffuser largement les différentes productions statistiques, les supports de publication ont été diversifiés. Ainsi, en plus de l'existence d'un service chargé de diffuser les données statistiques et de fournir les informations spécifiques aux demandeurs au niveau de la DGESS, les différentes publications sont accessibles sur le site WEB du MENAPLN : <http://www.mena.gov.bf> et celui du Conseil national de la Statistique : <http://www.cns.bf>.

La DGESS remercie toutes les parties prenantes à l'élaboration dudit document et espère que chaque lecteur y trouvera l'information essentielle qu'il recherche sur l'éducation préscolaire. Du reste, elle compte sur les éventuelles critiques et suggestions des utilisateurs qui contribueront à améliorer les prochaines éditions et faire davantage du Tableau de bord de l'éducation préscolaire un outil précieux d'information statistique et de planification stratégique des actions en faveur de ce sous-secteur de l'éducation.

Le Directeur général



Wendwaoga Olivier BAGRE
Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire

SIGLES ET ABREVIATIONS

DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
EPT/PA	:	Education Pour Tous / Procédure Accélérée
IDH	:	Indice de Développement Humain
IEJE	:	Inspecteur d'Education des Jeunes Enfants
IPS	:	Indice de Parité entre les Sexes
MEJE	:	Moniteur d'Education des Jeunes Enfants
MENAPLN	:	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
PSDEBS	:	Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
TAMA	:	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TBP	:	Taux Brut de Préscolarisation
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Points saillants

- ✚ Crise sécuritaire persistante
- ✚ 5 723 structures éducatives fermées
- ✚ Baisse de l'IDH

Commentaire

La mise en œuvre de la Politique nationale de Développement (PND 2021-2025) au Burkina Faso s'effectue dans un climat de crise sécuritaire et humanitaire causée par les attaques terroristes. Cette crise impacte négativement tous les secteurs et plus particulièrement le secteur de l'éducation et pourrait compromettre l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD4, au regard des fermetures des structures éducatives qu'elle entraîne. En effet, au 31 octobre 2023, il a été dénombré 5 723 structures éducatives fermées affectant ainsi 888 837 élèves dont 427 748 filles et 26 559 enseignants dont 8 338 femmes, selon les données du ST-ESU.

L'activité économique a enregistré une décélération de son rythme de croissance en 2022 en revenant à une croissance de 3,0% après 6,5% l'année précédente. La croissance économique a été portée par les secteurs primaire avec une hausse de 8,7% et tertiaire avec une hausse de 6,6%. Quant au secteur secondaire, il a connu une baisse de 6,1% après une hausse de 8,3% en 2021.

Selon les données des Nations Unies de 2021, la population du Burkina Faso est estimée à 22 100 684 habitants et classe le pays au rang de 3^e plus grand effectif dans la zone UEMOA après le Niger et la Côte d'Ivoire. A la même année, le taux de prévalence au VIH/SIDA est estimé à 0,6% pour le Burkina Faso et représente le 3^e plus faible taux après le Niger (0,2%) et le Sénégal (0,3%).

Selon les données du RGPH 2019, la densité de la population au Burkina Faso est de 75,1 habitants/km², le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus de 29,7%, le taux brut de natalité de 39,4‰, l'espérance de vie de 61,9 ans, le taux de fécondité des adolescents (15-19 ans) de 67,8‰, le Quotient de mortalité infanto juvénile de 87,3‰ et le taux de mortalité de 9,2‰.

Dans la zone UEMOA, le Burkina Faso se classe en 5^e position en termes de PIB/habitant avec 918,2 US \$ par habitant et par an en 2021. Il occupe la 184^e place mondiale sur 191 pays dans le classement de l'indice de développement humain (IDH) de 2021 avec un indice de 0,449, juste devant le Mali et le Niger dans la zone UEMOA. Comparativement à 2019, l'IDH a baissé de 0,003 point en 2021 au Burkina Faso. La baisse a été observée dans plusieurs pays du monde à cause de la pandémie de COVID-19 (*rapport sur le développement humain, 2021/2022*).

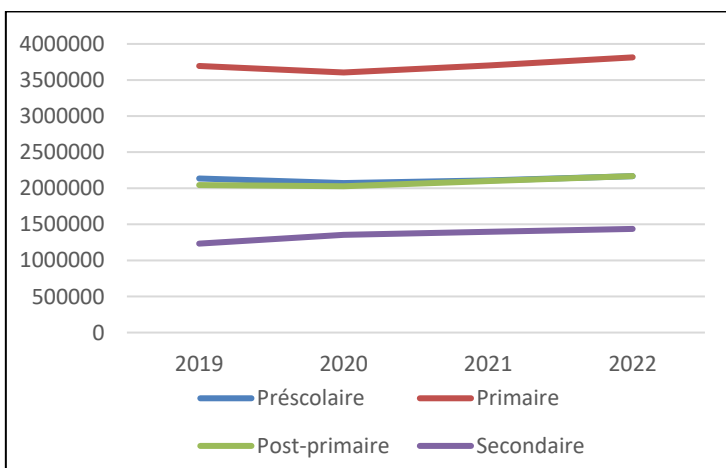
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Indicateurs socio-démographiques des pays de l'UEMOA

Pays	Population (en milliers) de 2021 (a)	PIB par habitants annuel (US \$) de 2021 (b)	Indice de Développement Humain de 2021 (c)	Rang mondial de 2021 sur 191 pays (c)	Indice de Développement Humain de 2019 (c)	Rang mondial de 2020 sur 189 pays (c)	Variation de l'indice entre 2021 et 2019	Taux de prévalence VIH/SIDA de 2019 (% de la population de 15-49 ans) (d)	Taux d'alphabétisation (la plus récente) (b)
Bénin	12 996 895	1 428,4	0,525	166	0,545	158	-0,020	0,9	47 (2022)
Burkina Faso	22 100 684	918,2	0,449	184	0,452	182	-0,003	0,7	34 (2022)
Côte d'Ivoire	27 478 249	2 578,8	0,550	159	0,538	162	0,012	2,1	90 (2019)
Guinée Bissau	2 060 721	813,0	0,483	177	0,480	175	0,003	3,0	54 (2022)
Mali	21 904 983	917,9	0,428	186	0,434	184	-0,006	0,9	31 (2020)
Niger	25 252 722	594,9	0,400	189	0,394	189	0,006	0,2	38 (2022)
Sénégal	16 876 720	1 606,5	0,511	170	0,512	168	-0,001	0,3	58 (2022)
Togo	8 644 829	992,3	0,539	162	0,515	167	0,024	2,0	67 (2019)

Source : (a) <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>
 (b) https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?name_desc=false
 (c) <https://hdr.undp.org/>
 (d) <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BilanEssai/3/SH.DYN.AIDS.ZS/2020/2/x//sans/sansLogUni/Vert/11px/>

Evolution des populations scolarisables



Indicateurs socio-démographie du Burkina Faso

Indicateurs démographiques	Valeurs
Taux brut de natalité	39,4‰
Taux de fécondité des adolescents (15-19 ans)	67,8‰
Taux brut de mortalité	9,2‰
Espérance de vie	61,9 ans
Quotient de mortalité infanto juvénile	87,3‰

Source : RGPH 2019.

Population totale en 2019	Population totale en 2024	Taux de croissance annuel	Densité au Km ²
20 505 155	23 525 978	2,79	75,1

Source : INSD, RGPH 2019

MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- ✚ Hausse du budget consacré à l'éducation nationale.
- ✚ Accroissement des ressources internes de l'Etat pour le MENAPLN.

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales est de 585,839 milliards de FCFA pour l'année 2022. Il a augmenté de 4,9% par rapport à 2021 et de 43,9% par rapport à l'année 2018. La forte hausse constatée entre 2018 et 2022 s'explique en grande partie par la taille du ministère qui prend désormais en compte en plus de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, l'éducation préscolaire et les enseignements post-primaire et secondaire.

La part du MENAPLN dans le budget de l'Etat qui est de 20,67 % a baissé de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et a augmenté de 5,8 points de pourcentage par rapport à 2018.

La part du budget allouée aux dépenses courantes est de 91,3% en 2022. Cette proportion a augmenté de 1,7 point de pourcentage tandis que la part dédiée à l'investissement qui est de 8,7% est en baisse de 1,7 points de pourcentage, par rapport à l'année précédente.

Les ressources internes constituent la principale source de financement du budget du MENAPLN et représentent soit 97,04% du budget. Le reste provenant des financements extérieurs se répartit entre 2,96% de subventions contre 0% de prêts.

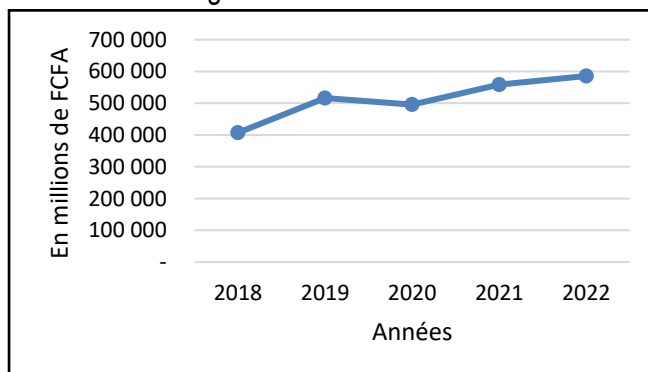
Sources : Plans d'Actions et RAP 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023

MOYENS FINANCIERS

Budget MENAPLN

Budget	Evolution		Evolution	
2022	2022/2021		2020/2018	
(millions FCFA)	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
585 839	27 317	4,89	178 643	43,87

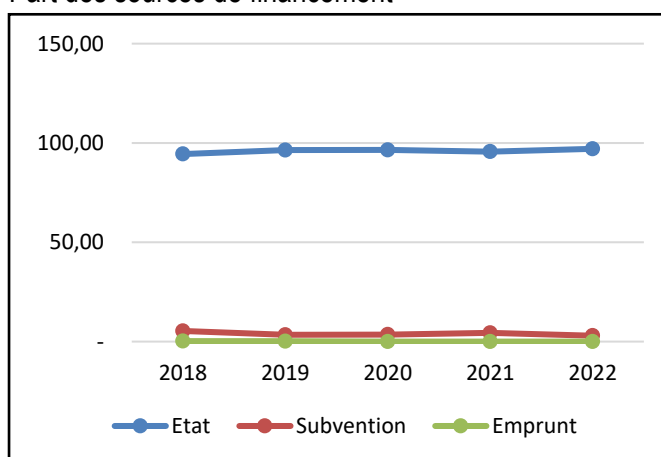
Évolution du Budget alloué au MENAPLN



Part du budget du MENAPLN dans le Budget de l'Etat

Part en 2022 (en %)	Variation	
	2022/2021	2022/2018
20,67	- 0,27 %	5,78%

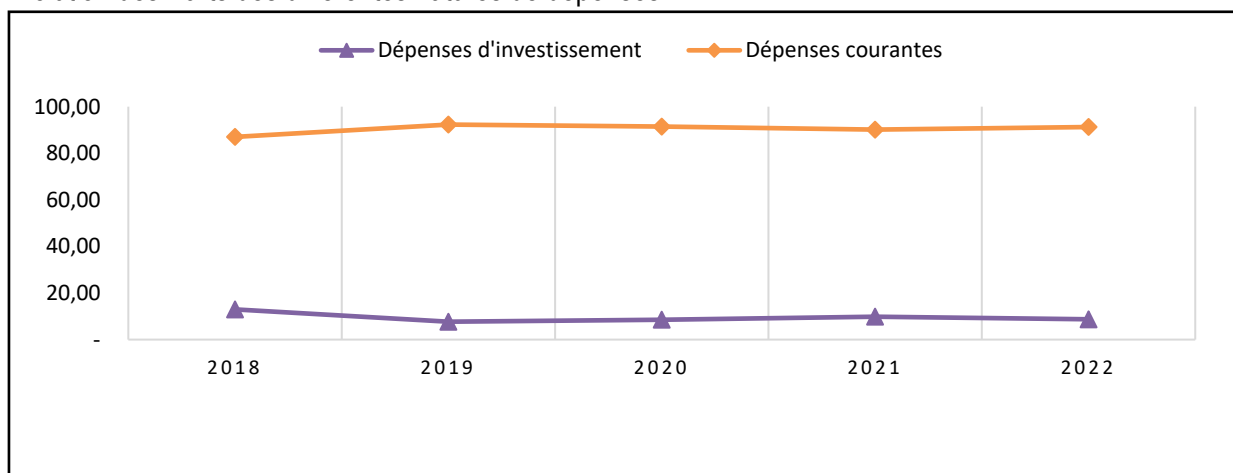
Part des sources de financement



Source de financement du budget MENAPLN

Sources	Budget 2022 (en millions)	Variation	
		2022/2021	2022/2018
Etat	568 503	6,45%	47,87%
Subvention	17 335	-29,09%	-20,42%
Emprunt	0	0%	-100%

Evolution des Parts des différentes natures de dépenses



PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES

Nombre de structures

Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de structures ;
- ✚ Prédominance du secteur privé ;
- ✚ Inégale répartition des structures par région.

Commentaire

En 2022/2023, le nombre de structures préscolaires est de 1 864. Ce nombre a augmenté de 5,4% par rapport à 2021/2022. Cette hausse est plus sensible dans le privé (7,5%) que dans le public (3,8%). Quant aux structures communautaires, on enregistre une baisse de 2,9% par rapport à l'année précédente.

On constate une évolution positive au cours des cinq dernières années. De 1 348 structures en 2018/2019, ce nombre est passé à 1 864 en 2022/2023, soit une augmentation de 38,3% et un TAMA de 8,4%.

Entre 2018/2019 et 2022/2023, les structures privées comme celles publiques se sont accrues plus que celles communautaires. En effet, les TAMA au niveau du privé et du public sont respectivement de 10,1% et de 9,6% contre 1,0% pour le communautaire.

Le privé compte 1 348 structures, soit 72,3% du total national et 271 pour le communautaire (14,5%).

Par ailleurs, on note une persistance des disparités géographiques en matière d'accès à l'éducation préscolaire. En effet, la région du Centre dispose de 55,9% des structures contre 1,6% pour les Cascades et 0,4% pour le Sahel.

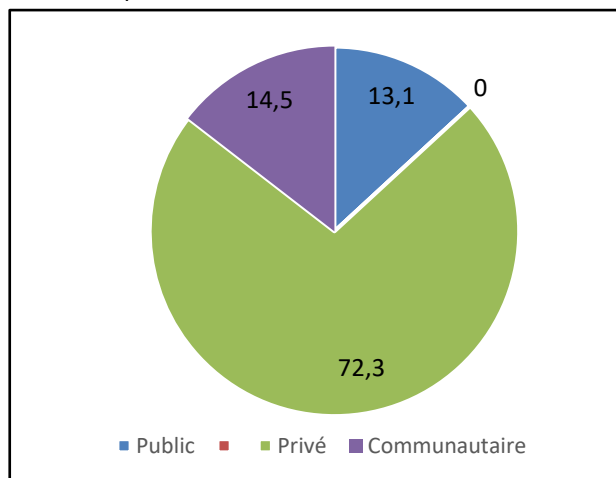
Selon le milieu, on relève une concentration des structures préscolaires en zone urbaine (70,3%).

Nombre de structures

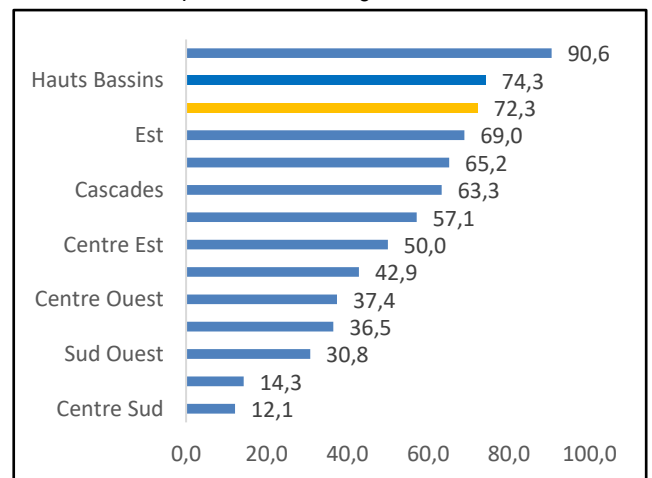
🚩 Nombre de structures en 2022/2023 par région

Régions	Nombre de structures	Variation par rapport à 2021/2022		Variation par rapport à 2018/2019	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	35	-8	-18,6	-8	-18,6
Cascades	30	3	11,1	14	87,5
Centre	1 042	89	9,3	323	44,9
Centre-Est	98	-6	-5,8	37	60,7
Centre-Nord	74	-28	-27,5	-31	-29,5
Centre-Ouest	139	8	6,1	42	43,3
Centre-Sud	66	-2	-2,9	11	20,0
Est	29	-1	-3,3	-9	-23,7
Hauts-Bassins	175	20	12,9	80	84,2
Nord	46	1	2,2	12	35,3
Plateau Central	84	15	21,7	29	52,7
Sahel	7	-4	-36,4	-9	-56,3
Sud-Ouest	39	8	25,8	25	178,6
Burkina Faso	1 864	95,0	5,4	516	38,3

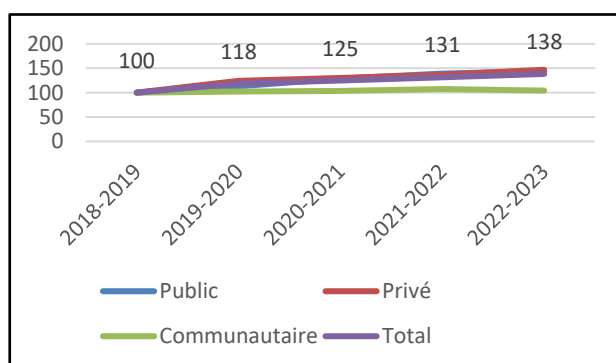
🚩 Répartition des structures selon le statut



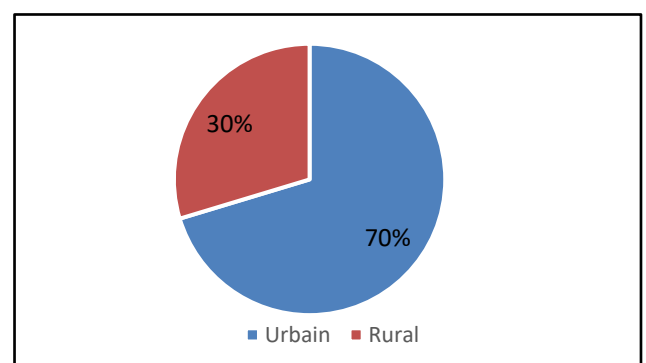
🚩 Part du privé dans les régions en %



🚩 Evolution du nombre de structures par statut en indice base 100



🚩 Part des structures selon le milieu



Nombre de salles d'activités

Points saillants

- 📈 Hausse du nombre de salles d'activités ;
- 📈 Prédominance du secteur privé ;
- 📈 Inégale répartition des salles d'activités selon le milieu.

Commentaire

Le nombre de salles d'activités est passé de 4 323 en 2021/2022 à 4 689 en 2022/2023 soit une hausse de 8,5%.

Selon le statut, la part du privé représente 74,9% du total national contre 15,2% pour le public et 9,9% pour le communautaire. Cependant, le nombre de salles d'activités a augmenté significativement de 10,7% au public contre 8,4% au privé et 5,7% au communautaire.

Entre 2018/2019 et 2022/2023, le nombre de salles d'activités est passé de 3 271 à 4 689, soit un TAMA de 9,4 %. Le nombre de salles d'activités dans le privé comme dans le public croît plus vite que celui du communautaire. En effet, les TAMA au niveau du privé et du public sont respectivement de 10,3% et de 9,2% contre 3,7% pour le communautaire.

Sur le plan régional, la proportion des salles d'activités du privé est plus élevée au Centre (71,2%) et dans les Hauts-Bassins (9,2%) et moins élevée au Centre-Sud (0,8%) et au Sahel (0,1%).

Le milieu urbain compte le plus grand nombre de salles d'activités (3 561) soit 75,9% du total.

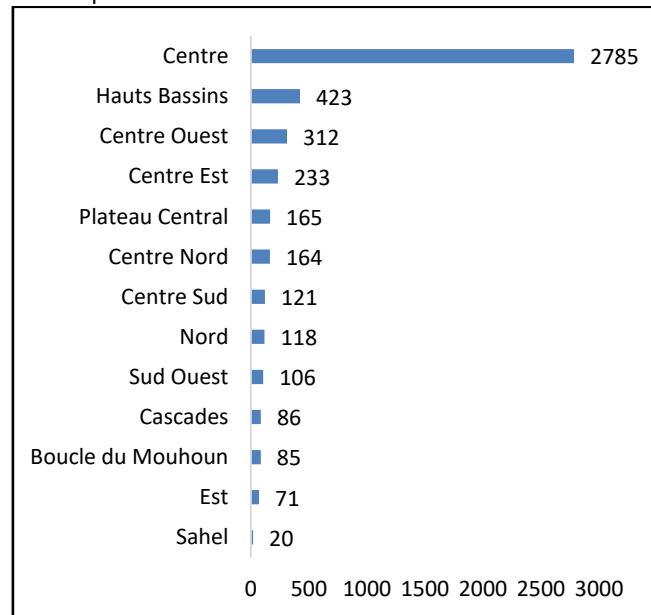
A l'image du nombre de structures, on constate de fortes disparités dans la répartition du nombre de salles d'activités. La région du Centre dispose de 59,4% de salles d'activités contre 0,4% pour le Sahel. En dépit de l'augmentation globale du nombre de salles d'activités, cinq (5) régions à savoir la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est et le Sahel enregistrent une baisse par rapport à l'année précédente.

Nombre de salles d'activités

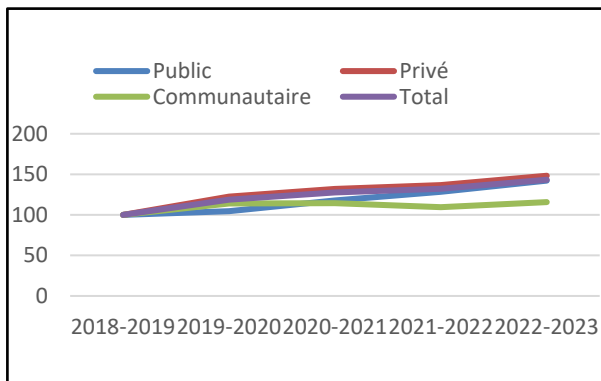
📌 Nombre de salles d'activités par région

Régions	2023	Variation par rapport à 2021/2022	
		en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	85	-20	-19,0
Cascades	86	6	7,5
Centre	2 785	279	11,1
Centre-Est	233	-3	-1,3
Centre-Nord	164	-34	-17,2
Centre-Ouest	312	58	22,8
Centre-Sud	121	15	14,2
Est	71	-9	-11,3
Hauts-Bassins	423	42	11,0
Nord	118	6	5,4
Plateau Central	165	10	6,5
Sahel	20	-6	-23,1
Sud-Ouest	106	22	26,2
National	4 689	366	8,5

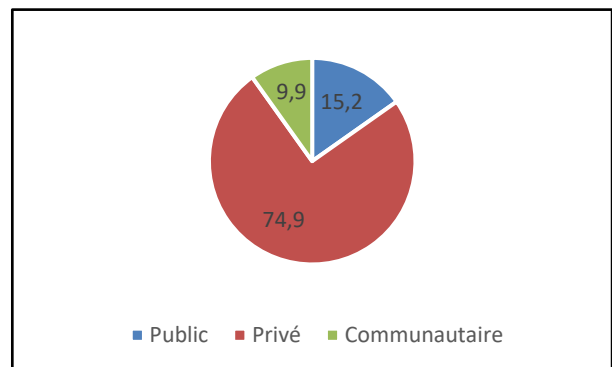
📌 Répartition du nombre de salles d'activités



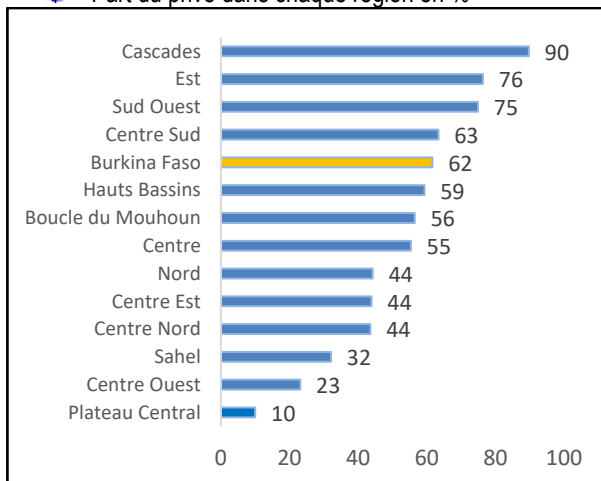
📌 Evolution des salles d'activités selon le statut en indice base 100.



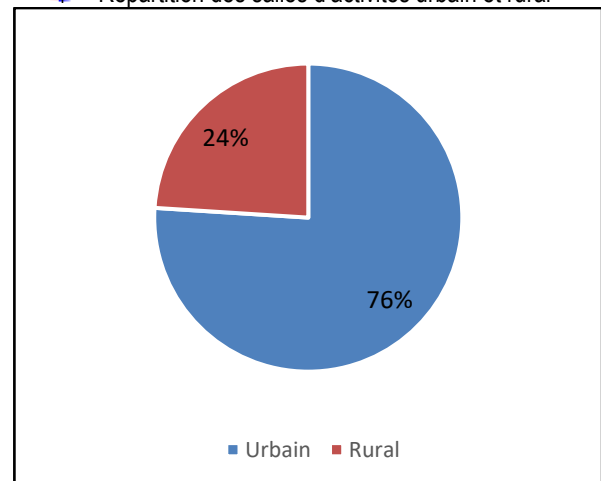
📌 Répartition (%) des salles d'activités par statut



📌 Part du privé dans chaque région en %



📌 Répartition des salles d'activités urbain et rural



Caractéristiques des salles d'activités et des structures

Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de salles d'activités en matériaux définitifs ;
- ✚ Baisse de la proportion des structures disposant d'eau potable ;
- ✚ Disparités régionales en termes de commodités.

Commentaire

En 2022/2023, le nombre de salles d'activités construites en matériaux définitifs est de 4 610 soit 98,3% de l'ensemble. Cette proportion a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 2,7 points de pourcentage par rapport à 2018/2019.

En ce qui concerne les commodités d'accès, en dehors de l'accès à l'eau potable, nous notons une amélioration des indicateurs entre 2018/2019 et 2022/2023. En effet, la proportion des structures équipées en latrines en 2022/2023 est de 92,6% contre 91,2% en 2021/2022 et 72,7% en 2018/2019 soit respectivement une augmentation de 6,9% et de 76,1%.

La proportion des structures électrifiées est en hausse sur les cinq dernières années passant de 26,4% en 2018/2019 à 64,7% en 2022/2023.

Pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, le nombre de structures disposant de point d'eau potable fonctionnel a connu une baisse de 7,6 points de pourcentage entre 2018/2019 et 2022/2023. Cependant, entre 2021/2022 et 2022/2023, il a connu une légère hausse de 1,8 point de pourcentage.

En 2022/2023, la proportion des structures disposant de rampes d'accès est de 40,9% contre 38,9% en 2021/2022 et 13,2% en 2018/2019.

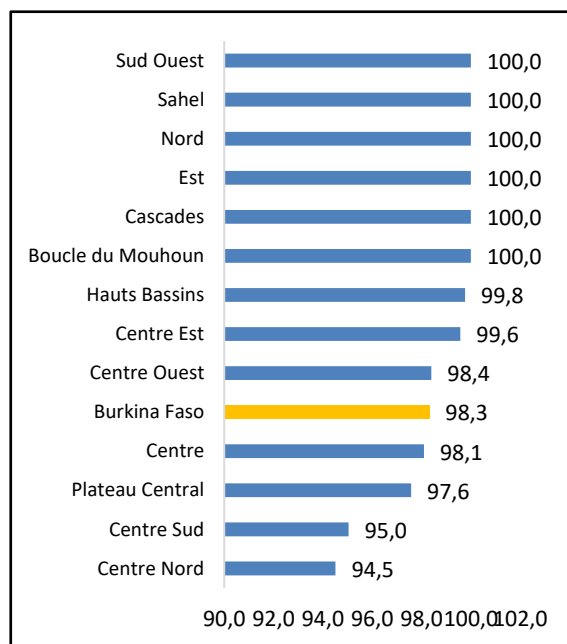
Il existe des disparités régionales en termes de commodités. En effet, dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Sud, du Centre-Ouest, du Plateau Central et du Sud-Ouest, plus de 50% des structures préscolaires ne disposent pas d'électricité. En outre, la proportion de structures disposant de point d'eau potable est de 36,4% au Centre-Sud contre 85,7% au Sahel et 85,6% au Centre.

Caractéristiques des salles d'activités et des structures

✚ Nombre de salles d'activités en matériaux définitifs

REGION	Salles d'activités en matériaux définitifs	Variation par rapport à 2021/2022	
		En nombre	en %
Boucle-Mouhoun	85	-13	-13,3
Cascades	86	8	10,3
Centre	2 732	283	11,6
Centre-Est	232	-4	-1,7
Centre-Nord	155	-30	-16,2
Centre-Ouest	307	59	23,8
Centre-Sud	115	15	15,0
Est	71	-6	-7,8
Hauts-Bassins	422	44	11,6
Nord	118	6	5,4
Plateau Central	161	12	8,1
Sahel	20	-6	-23,1
Sud-Ouest	106	22	26,2
Total général	4610	390	9,2

✚ Proportion des salles d'activités en dur par région



✚ Proportion des structures par commodité

Régions	Proportion (%) des structures disposant de :			
	Latrines fonctionnelles	Point d'eau potable fonctionnel	Electricité	Rampes d'accès
Boucle du Mouhoun	85,7	74,3	60,0	51,4
Cascades	93,3	80,0	73,3	43,3
Centre	95,2	85,6	73,5	39,1
Centre Est	87,8	67,3	52,0	40,8
Centre Nord	71,6	54,1	40,5	44,6
Centre Ouest	88,5	61,2	48,2	44,6
Centre Sud	80,3	36,4	25,8	28,8
Est	96,6	72,4	51,7	48,3
Hauts Bassins	97,7	85,1	73,1	37,1
Nord	95,7	84,8	76,1	58,7
Plateau Central	91,7	52,4	36,9	38,1
Sahel	100,0	85,7	57,1	57,1
Sud-Ouest	87,2	82,1	48,7	71,8
Burkina Faso	92,6	77,7	64,7	40,9

Effectif des auditeurs

Points saillants

- ✚ Hausse des effectifs ;
- ✚ Prédominance du privé ;
- ✚ Fortes disparités entre régions.

Commentaire

En 2022/2023, on dénombre 142 304 auditeurs dont 49,1% de filles. Cet effectif est en hausse de 2,6% par rapport à l'année scolaire précédente et de 34,9% par rapport à 2018/2019 avec un TAMA de 7,8%.

Selon le statut, le privé reste dominant en termes d'effectif avec 93 772 auditeurs soit 65,9% de l'effectif total. L'effectif des auditeurs dans les structures publiques représente 21,1% de l'effectif total contre 13,0% dans les structures communautaires.

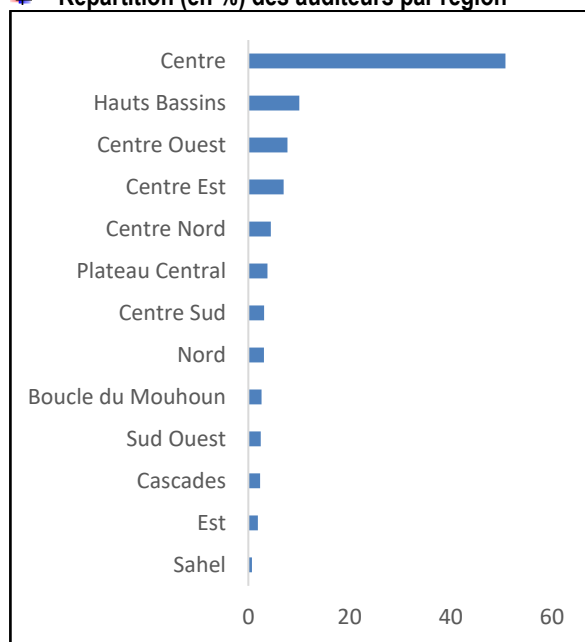
Toutefois, il existe d'énormes disparités entre les régions. L'effectif des auditeurs varie entre 995 dans la région du Sahel et 72 339 dans la région du Centre. Les régions du Centre, du Centre-Est, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest enregistrent à elles seules 107 592 auditeurs soit 75,6% de l'effectif total.

Effectif des auditeurs

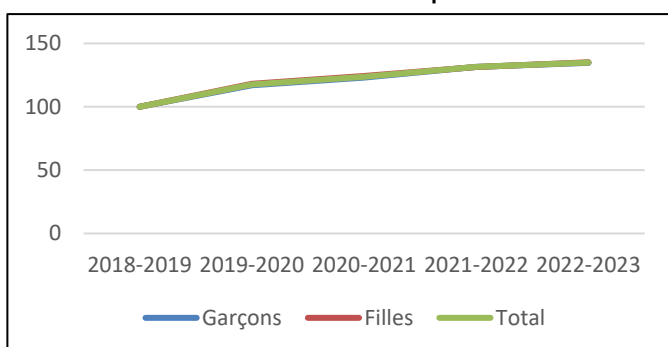
Effectifs des auditeurs

Régions	Effectifs 2022/2023	Variation par rapport à 2021/2022	
		En nombre	En %
Boucle du Mouhoun	3 723	-135	-3,5
Cascades	3 289	124	3,9
Centre	72 339	5 008	7,4
Centre-Est	9 907	-578	-5,5
Centre-Nord	6 318	-3 225	-33,8
Centre-Ouest	11 010	576	5,5
Centre-Sud	4 452	-7	-0,2
Est	2 673	89	3,4
Hauts-Bassins	14 336	1 406	10,9
Nord	4 392	-12	-0,3
Plateau Central	5 397	499	10,2
Sahel	995	-656	-39,7
Sud-Ouest	3 473	547	18,7
National	142 304	3 636	2,6

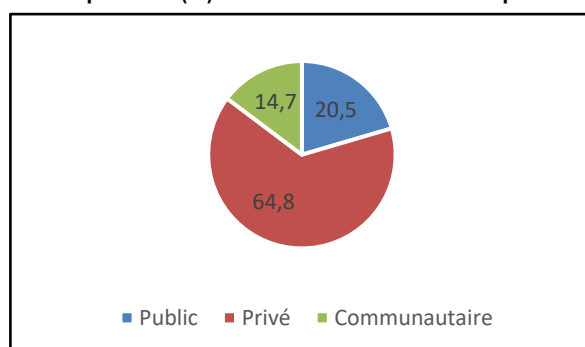
Répartition (en %) des auditeurs par région



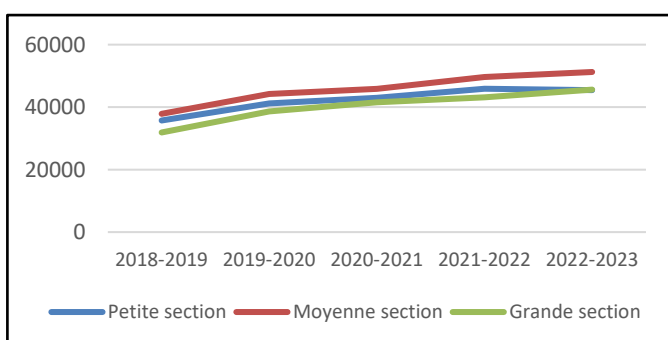
Evolution de l'effectif des auditeurs par sexe



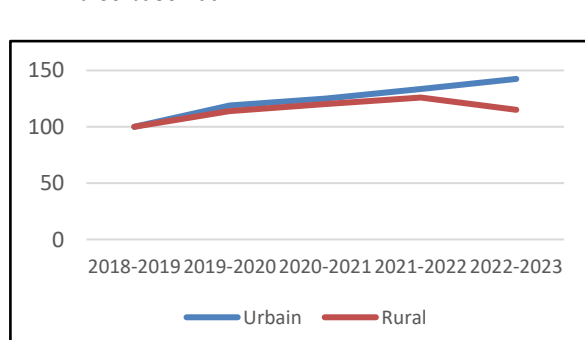
Répartition (%) des effectifs des auditeurs par statut



Evolution de l'effectif des auditeurs par section



Evolution de l'effectif des auditeurs par milieu en indice base 100



Effectif du personnel d'encadrement

Points saillants

- ✚ Hausse de l'effectif du personnel d'encadrement de la petite enfance ;
- ✚ Prédominance du personnel féminin ;
- ✚ Inégale répartition de l'effectif du personnel entre régions.

Commentaire

L'effectif du personnel d'encadrement du préscolaire en 2022/2023 est de 7 189 contre 6 863 en 2021/2022 et de 5 030 en 2018/2019, soit respectivement une hausse de 4,8% et de 42,9%.

Selon le statut, la proportion des encadreurs dans le privé représente 71,2%. Cependant, le taux de croissance des effectifs des encadreurs entre 2021/2022 et 2022/2023 est plus important dans le public (11,3%) que dans le privé (4,1%) alors que dans le communautaire il a baissé de 1,3%.

L'effectif du personnel d'encadrement du préscolaire est largement dominé par les femmes avec 85,9%. Le personnel féminin a augmenté de 3,7 % et celui masculin de 11,5% par rapport à 2021/2022.

Les moniteurs/monitrices sont plus nombreux que le reste du personnel avec 35,8% ; les Moniteurs d'Education de Jeunes Enfants (MEJE) représentent 27,4% du personnel et les Éducateurs de la Petite Enfance (EPE) 14,3%.

La proportion du personnel au préscolaire est plus importante en milieu urbain (76,3%) qu'en milieu rural (23,7%).

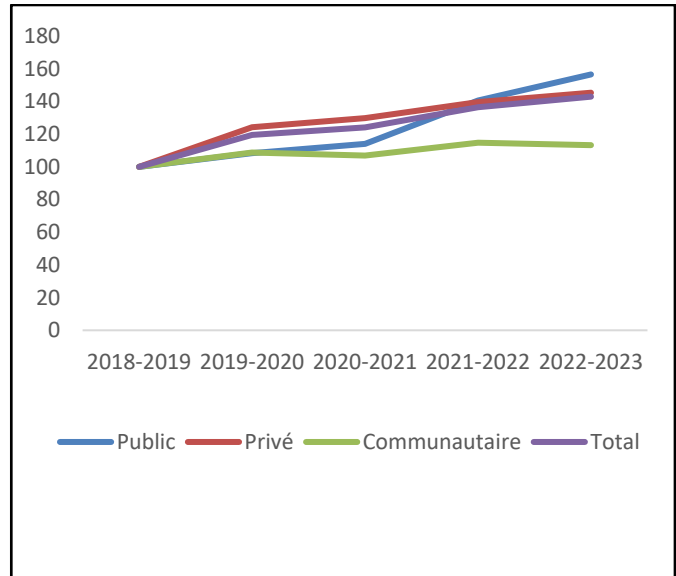
Au niveau des régions, il existe des disparités dans la répartition du personnel d'encadrement. En effet, les proportions varient entre 0,6% pour le Sahel et 57,3% pour le Centre.

Effectif du personnel d'encadrement

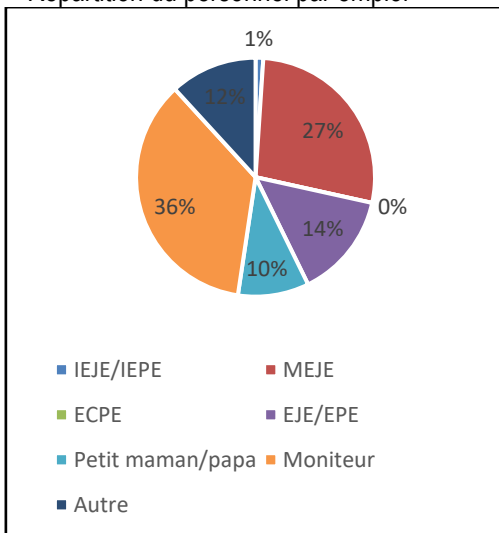
Répartition du personnel par région

Régions	Effectifs en 2023	Variation par rapport à 2021/2022	
		En nombre	En %
Boucle du Mouhoun	167	3	1,8
Cascades	139	18	14,9
Centre	4 118	249	6,4
Centre-Est	380	-16	-4,0
Centre-Nord	219	-94	-30,0
Centre-Ouest	483	19	4,1
Centre-Sud	181	6	3,4
Est	101	-8	-7,3
Hauts-Bassins	731	99	15,7
Nord	190	1	0,5
Plateau Central	285	35	14,0
Sahel	40	-9	-18,4
Sud-Ouest	155	23	17,4
Burkina Faso	7 189	326	4,8

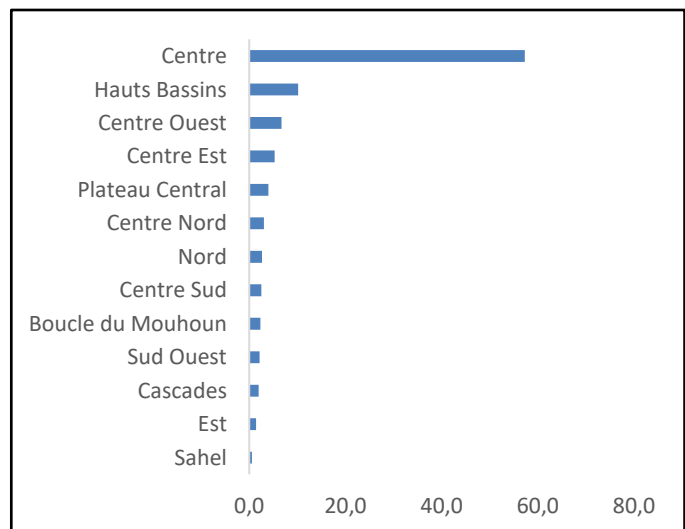
Evolution du personnel selon le statut indice base 100 en 2018



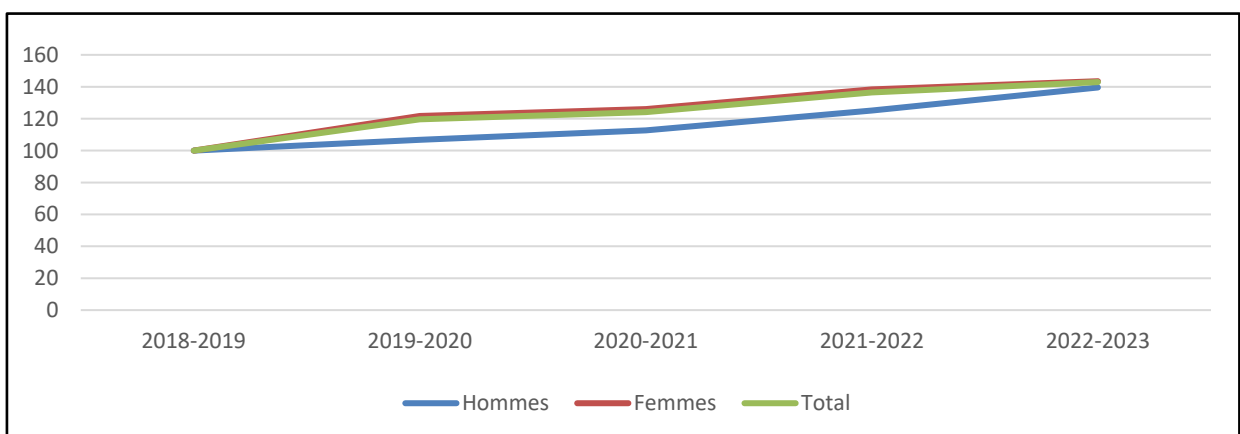
Répartition du personnel par emploi



Répartition du personnel par région



Evolution du personnel par sexe en indice base 100



PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION

Taux brut de préscolarisation

Points saillants

- ✚ Faible taux brut de préscolarisation ;
- ✚ Faible évolution du taux brut de préscolarisation ;
- ✚ Disparités entre régions.

Commentaire

En 2022/2023, le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) au Burkina Faso est de 6,6%. Comparé à l'année précédente, ce taux reste quasi stable.

Entre 2018/2019 et 2022/2023, le TBP a augmenté en passant de 5,2% à 6,6% soit une hausse de 1,4 point de pourcentage.

Selon le sexe, les filles ont un TBP de 6,6% contre 6,5% pour les garçons. L'indice de parité entre les sexes (IPS) qui est de 1,02 en 2022/2023 présente une situation en faveur des filles.

Le TBP varie d'une région à une autre. Il est de 0,8% dans la région du Sahel et de 27,5% dans la région du Centre.

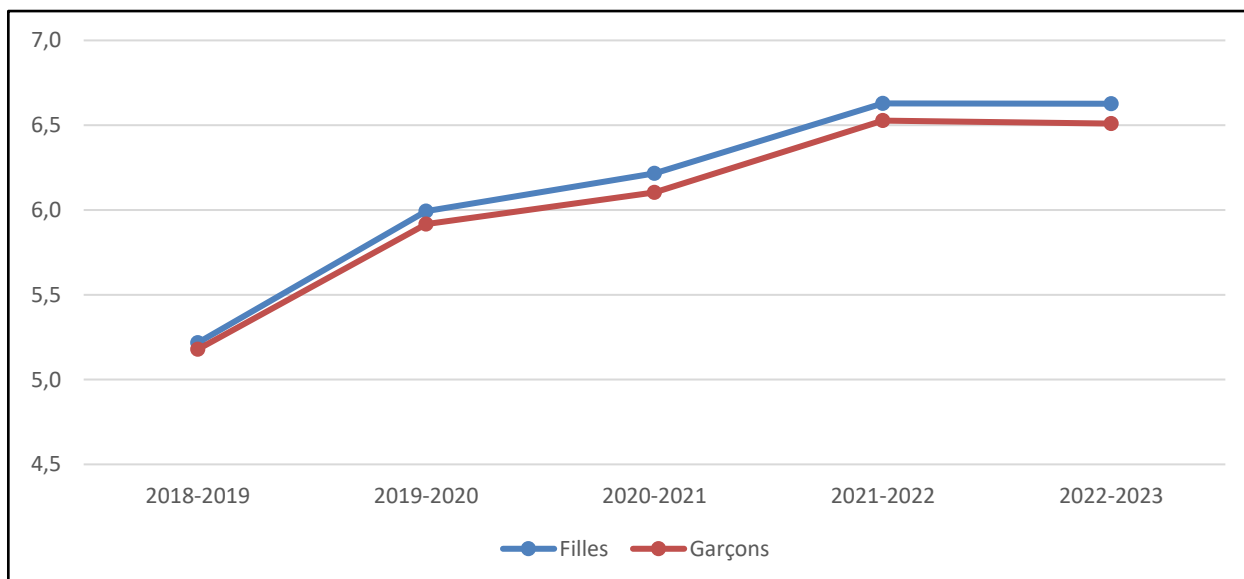
Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) est le rapport de l'effectif des enfants préscolarisés sur l'effectif des enfants ayant l'âge officiel de fréquenter les structures d'éducation préscolaire (3 à 5 ans).

Taux brut de préscolarisation

Taux Brut de Préscolarisation par région

Régions	TBP Ensemble	TBP Filles	Parité	Variation par rapport à 2021/2022	
				En points de %	En %
Boucle du Mouhoun	1,8	1,9	1,1	-0,2	-8,0
Cascades	3,7	3,8	1,1	0,1	1,6
Centre	27,5	27,8	1,0	1,0	3,7
Centre-Est	5,6	5,7	1,0	-0,5	-7,6
Centre-Nord	3,0	3,0	1,0	-1,6	-35,7
Centre-Ouest	6,2	6,4	1,1	0,2	3,0
Centre-Sud	5,6	5,9	1,1	-0,1	-1,5
Est	1,1	1,1	0,9	0,0	2,1
Hauts-Bassins	6,4	6,4	1,0	0,4	7,4
Nord	2,3	2,2	0,9	-0,1	-3,9
Plateau Central	5,1	5,2	1,0	0,3	6,7
Sahel	0,8	0,8	1,0	-0,6	-39,9
Sud-Ouest	3,8	3,9	1,0	0,5	16,5
Burkina Faso	6,6	6,6	1,0	0,0	-0,5

Evolution du Taux Brut de Préscolarisation selon le sexe



PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE

Ratio auditeurs/salle d'activités

Points saillants

- ✚ 8 régions sur 13 ont un ratio supérieur à la norme ;
- ✚ Ratio auditeurs/salle d'activités équitable selon le milieu.

Commentaire

Sur l'ensemble du territoire national, le ratio auditeurs par salle d'activités en 2022/2023 est de 30. Il est en baisse de 2 points par rapport à l'année précédente. Le ratio national est en deçà de la norme de 35 auditeurs par salle d'activités.

Selon le statut, le ratio auditeurs par salle d'activités au public est de 42 et celui des structures communautaires de 40. Ces ratios sont au-dessus de la norme. Au privé, ce ratio (27) est en deçà de la norme.

En milieu rural et urbain le ratio auditeurs par salle d'activités est de 30 en 2022/2023.

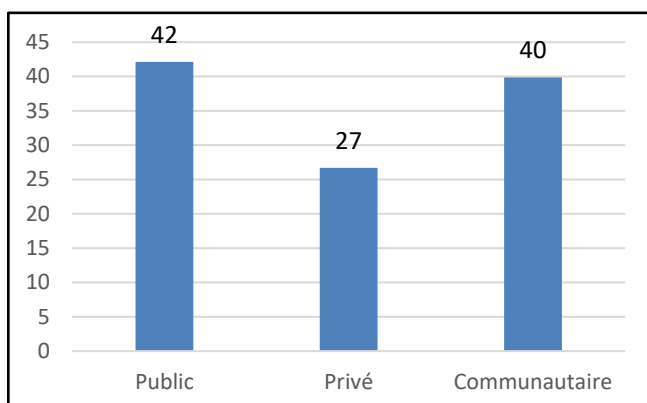
Une comparaison par région révèle des disparités. En effet, le ratio nombre d'auditeurs par salle d'activités varie de 26 au Centre à 50 au Sahel. Seules cinq régions présentent des ratios auditeurs par salle d'activités qui respectent la norme. Ce sont celles du Centre avec 26, du Centre-Ouest (35), des Hauts-Bassins (34), du Plateau Central (33) et du Sud-Ouest (33).

Ratio auditeurs/salle d'activités

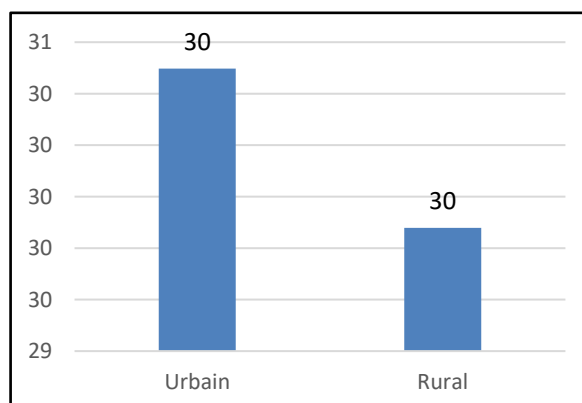
Ratio auditeurs/salle d'activités par région selon le statut

Régions	Statut			Ensemble	Variation par rapport à 2021/2022	
	Public	Privé	Communautaire		en points	en %
Boucle du Mouhoun	48	41	46	44	7,1	19,2
Cascades	42	37	23	38	-1,3	-3,3
Centre	42	25	25	26	-9	-3,3
Centre-Est	56	36	47	43	-1,9	-4,3
Centre-Nord	32	30	52	39	-9,7	-20,1
Centre-Ouest	36	32	40	35	-5,8	-14,1
Centre-Sud	43	26	39	37	-5,3	-12,5
Est	48	32	NA	38	5,3	16,6
Hauts Bassins	52	30	32	34	,0	-0,1
Nord	39	37	16	37	-2,1	-5,3
Plateau Central	29	26	44	33	1,1	3,5
Sahel	50	52	NA	50	-13,8	-21,7
Sud-Ouest	38	24	33	33	-2,1	-5,9
National	42	27	40	30	-1,7	-5,4

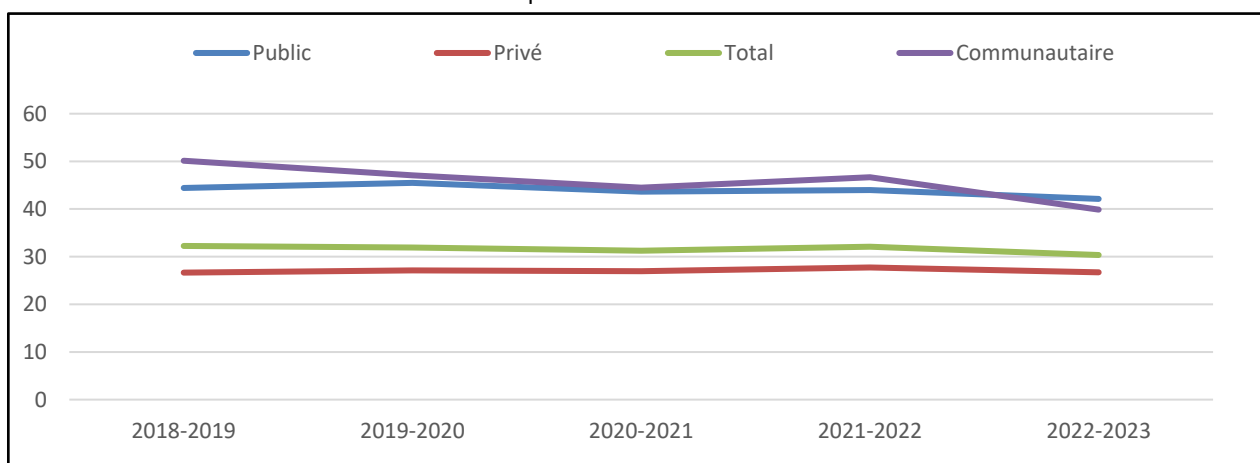
Ratio auditeurs/salle d'activités selon le statut



Ratio auditeurs/salle d'activités selon le milieu



Evolution du ratio auditeurs/salle d'activités par statut



Ratio auditeurs/encadreur

Points saillants

- ✚ Ratio auditeurs/encadreur inférieur à la norme ;
- ✚ Disparités des ratios auditeurs/encadreur entre régions.

Commentaire

Au niveau national, le ratio auditeurs/encadreur est de 20 en 2022/2023. Comparé à l'année précédente, il est resté invariable et respecte la norme de 35 auditeurs maximum par encadreur.

Selon le statut, le nombre d'auditeurs par encadreur est passé de 24 à 23 au public. Il est resté stable (18) au privé entre 2021/2022 et 2022/2023. Au niveau des structures communautaires, ce ratio est de 24 en 2022/2023. Il a diminué de trois points par rapport à l'année précédente.

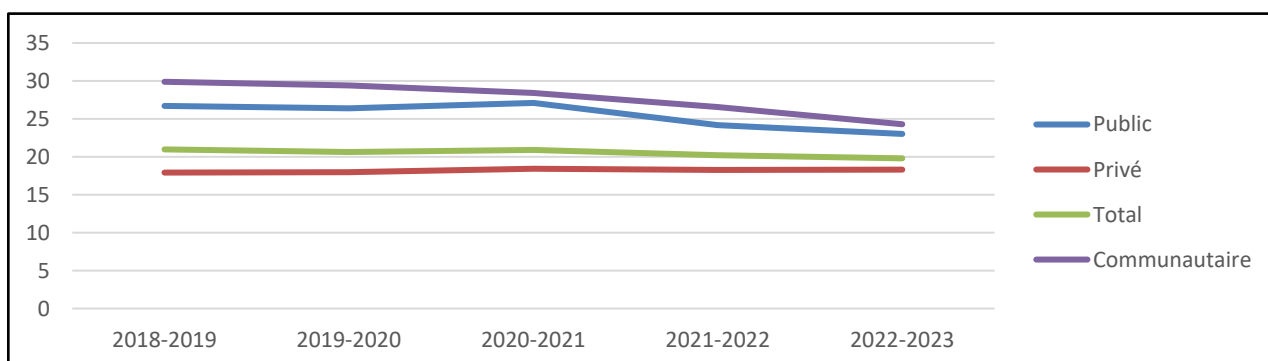
Le ratio auditeurs/encadreur varie d'une région à une autre. Il est de 18 dans la région du Centre et de 29 au Centre-Nord. Dans le public, seule la région de l'Est présente un ratio (39) qui ne respecte pas la norme.

Ratio auditeurs/encadreur

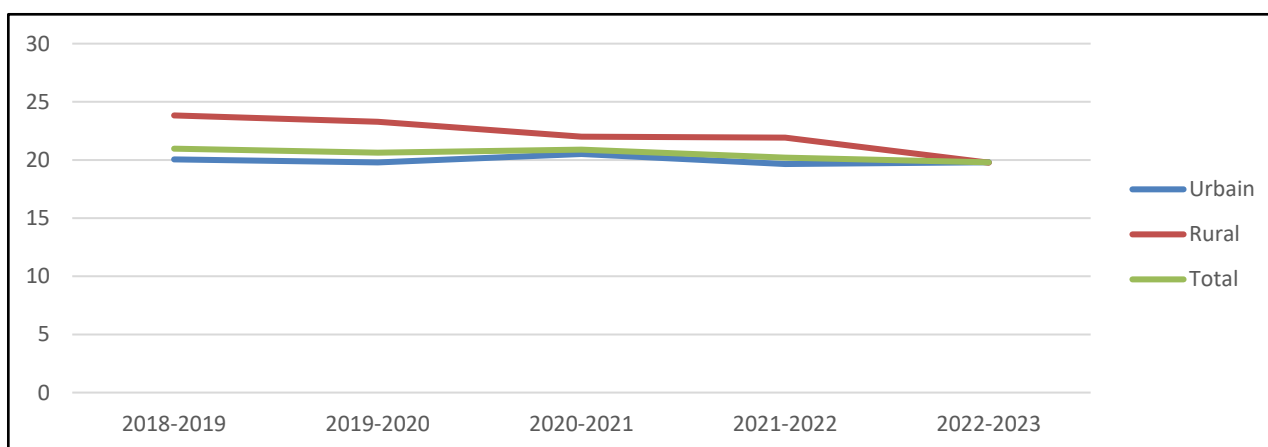
Ratio/auditeurs par encadreur selon le statut et par région

Régions	Ratio 2022/2023				Variation de l'ensemble par rapport à 2021/2022
	Public	Privé	Communautaire	Ensemble	
Boucle du Mouhoun	25	21	21	22	-1
Cascades	22	25	15	24	-2
Centre	23	17	16	18	0
Centre-Est	32	23	27	26	0
Centre-Nord	25	22	39	29	-2
Centre-Ouest	21	23	24	23	0
Centre-Sud	23	29	24	25	-1
Est	39	21	NA	26	3
Hauts Bassins	20	19	19	20	-1
Nord	23	23	16	23	0
Plateau Central	15	17	24	19	-1
Sahel	27	15	NA	25	-9
Sud-Ouest	24	22	17	22	0
National	23	18	24	20	0

Evolution du ratio auditeurs/encadreur selon le statut



Evolution du ratio auditeurs/encadreur selon le milieu



Ratio manuels/auditeur

Points saillants

- ✚ Faibles ratios dans les structures communautaires ;
- ✚ Disparités des ratios selon le milieu.

Commentaire

En 2022/2023, le ratio manuels/auditeur est de 0,78 pour le livret d'éveil maths et de 0,77 pour le livret de prélecture. En d'autres termes, on a 78 manuels d'éveil maths contre 77 livrets de prélecture pour 100 auditeurs. Ces ratios n'ont pas évolué significativement durant les cinq dernières années.

Selon le statut, les structures communautaires sont les moins dotées en manuels avec un ratio de 0,29 aussi bien pour le livret d'éveil maths que pour le livret de prélecture. Le ratio livret d'éveil maths par auditeur est de 0,91 au public et de 0,83 au privé. Au public et au privé, le ratio manuel/auditeur pour le livret de prélecture est respectivement de 0,92 et de 0,81.

Le ratio manuels/auditeur est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, ce ratio est de 0,84 et de 0,83 en zone urbaine respectivement pour les livrets d'éveil maths et de prélecture contre 0,56 en zone rurale pour les deux types de manuels.

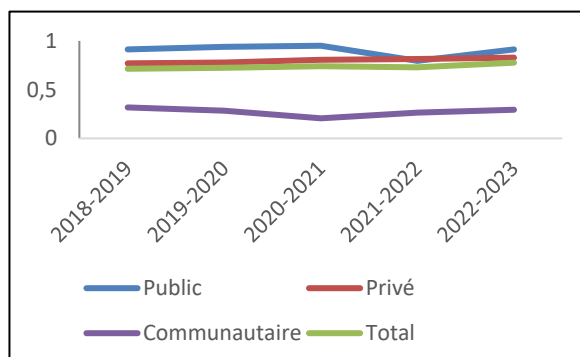
Des disparités existent au niveau des régions aussi bien pour le ratio livret d'éveil maths que pour celui du livret de prélecture. Seules les régions des Cascades et du Sahel ont des ratios supérieurs ou égaux à 1 pour les deux types de manuels

Ratio manuels/auditeur

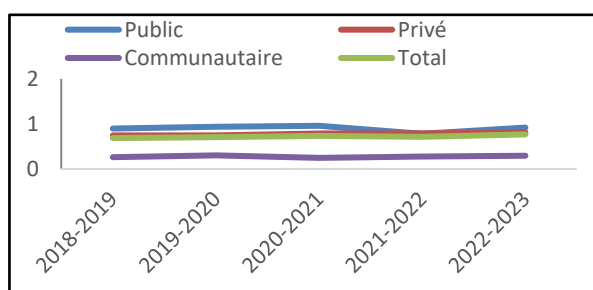
Ratio livrets/auditeur par région

Régions	2022-2023	
	Ratio livret d'éveil math	Ratio livret de pré lecture
Boucle du Mouhoun	1,0	0,9
Cascades	1,0	1,0
Centre	0,8	0,8
Centre-Est	0,6	0,6
Centre-Nord	0,5	0,5
Centre-Ouest	0,7	0,7
Centre-Sud	0,5	0,5
Est	0,9	0,9
Hauts Bassins	0,9	0,9
Nord	0,9	0,9
Plateau Central	0,6	0,6
Sahel	1,1	1,1
Sud-Ouest	0,8	0,8
National	0,8	0,8

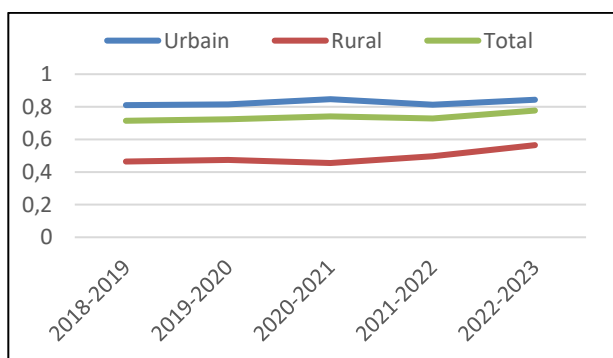
Evolution ratio manuels d'éveil maths/auditeur par statut



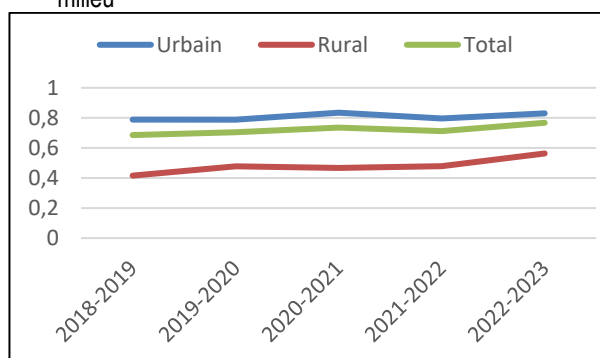
Evolution ratio manuels pré lecture/auditeur par statut



Evolution ratio manuels d'éveil maths/auditeur selon le milieu



Evolution ratio manuels pré lecture /auditeur selon le milieu



Ratio auditeurs/jeu

Points saillants

- ✚ Ratios auditeurs/jeu faibles au privé ;
- ✚ Disparités des ratios entre régions.

Commentaire

Au niveau national, le ratio auditeurs/jeu est de 35 pour les balançoires, 51 pour les toboggans et 32 pour les animaux mobiles en 2022/2023. Ces ratios ont diminué de 1 point pour les balançoires de 2 points pour les toboggans et de 3 points pour les animaux mobiles par rapport à l'année précédente.

Les ratios auditeurs/jeu sont moins élevés en milieu urbain qu'en milieu rural pour les balançoires et les animaux mobiles. En effet, ce ratio est de 35 en milieu urbain et de 36 en milieu rural pour les balançoires. Quant aux animaux mobiles, ces ratios sont respectivement de 31 et de 36.

Selon le statut, les ratios auditeurs/jeu sont moins élevés au privé qu'au public.

D'une région à une autre, il existe d'énormes disparités entre les ratios auditeurs/jeu.

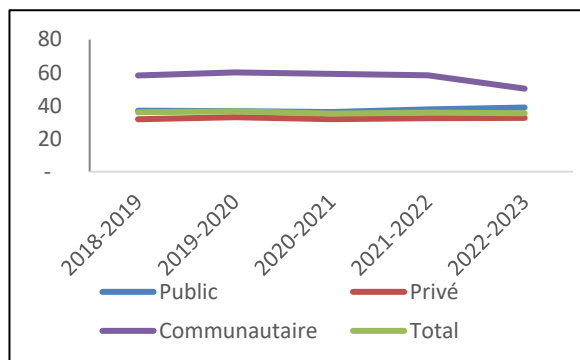
La région du Centre-Sud est la moins dotée en balançoires avec un ratio de 47 auditeurs par balançoire contre 32 dans la région du Sahel. La région du Centre-Sud est la moins dotée en toboggan avec un ratio de 80 auditeurs par toboggan contre 43 pour la région du Sud-Ouest. En ce qui concerne le ratio auditeurs/animal mobile, la région de la Boucle du Mouhoun est la moins pourvue avec un ratio de 56 et celle du Centre la mieux dotée avec un ratio de 27.

Ratio auditeurs/jeux

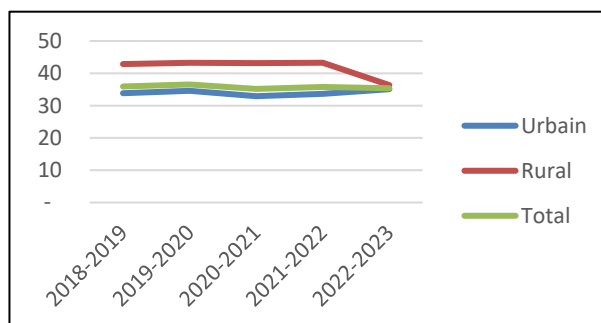
Ratio auditeurs/jeu par région selon le type

Régions	2022-2023		
	Nombre moyen d'auditeurs par balançoire	Nombre moyen d'auditeurs par toboggan	Nombre moyen d'auditeurs par animal mobile
Boucle du Mouhoun	33	61	56
Cascades	34	61	29
Centre	35	48	27
Centre-Est	37	73	43
Centre-Nord	43	76	73
Centre-Ouest	38	55	46
Centre-Sud	47	80	48
Est	36	44	30
Hauts Bassins	29	45	29
Nord	41	55	38
Plateau Central	41	48	34
Sahel	32	50	41
Sud-Ouest	37	43	44
National	35	51	32

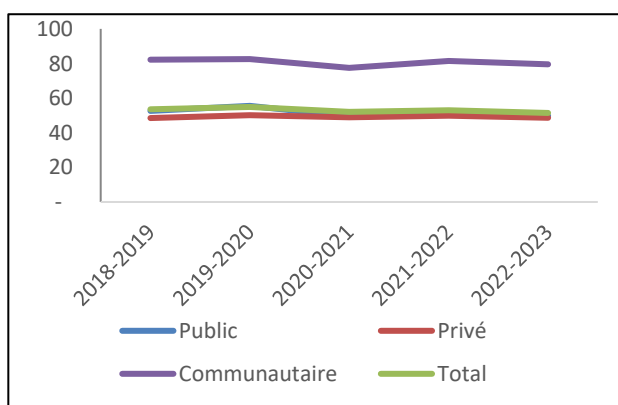
Evolution ratio auditeurs/balançoire selon le statut



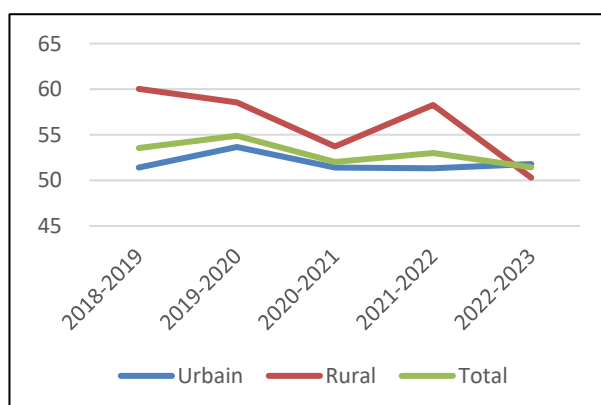
Evolution ratio auditeurs/balançoire selon le milieu



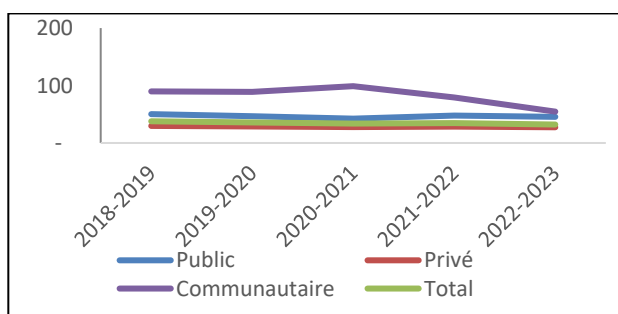
Evolution ratio auditeurs/toboggan selon le statut



Evolution ratio auditeurs/toboggan selon le milieu



Evolution ratio auditeurs/animal mobile selon le statut



Evolution ratio auditeurs/animal mobile selon le milieu

